



Il y a 3 semaines les riverains du quartier des Côtes du Plan étaient déjà réunis pour l'inauguration du giratoire Romuald Barbier réalisé avec le Conseil Départemental.

Ce samedi c'est une nouvelle voirie, la voie des Côtes du Plan, qu'ils ont officiellement ouverte à l'invitation de Monsieur le Maire Robert Bénéventi et de son conseil municipal.

Comme l'a rappelé le maire « la RD11, sur laquelle débouche cette nouvelle voie, est empruntée chaque jour par de très nombreux automobilistes. Au fil des années cela devenait difficile, voire dangereux, pour les riverains qui habitent au quartier des Côtes du Plan de tourner à gauche, en sortant du chemin des Côtes du Plan, pour venir à Ollioules. Bien sûr nous avons déjà, en partenariat avec le conseil départemental, requalifié les virages Girand, créé le giratoire Marius Trotobas et grâce à la compréhension des habitants réalisé une voie mixte piétons, vélos. Mais cela n'était pas suffisant pour sécuriser la sortie des riverains du quartier. C'est pour cela que j'ai proposé au conseil municipal la création d'une voie nouvelle entre le giratoire Marius Trotobas et le chemin des Côtes du Plan. Grâce à l'écoute de plusieurs résidents du quartier, M. et Mme Lemay, Mme Murielle Bastion, Mesdames Taccola, M. Sertillange, M. et Mme Gharbi, M. Gilles Baroso et les établissements Barbier que cette voie nouvelle a pu être créée. Les travaux ont été réalisés par la société Eurovia sous la maîtrise d'œuvre des services techniques de la ville.

Le Canal de Provence a apporté son aide pour la détection des réseaux et le conseil départemental a facilité la mise en œuvre du projet pour le relier au giratoire Marius Trotobas. En plus d'offrir un axe sécurisé, la réalisation d'un pluvial de bonne taille sera aussi de nature à absorber l'eau venant des Côtes du Plan. Le montant total des travaux s'élève à 307 779 euros TTC.

Bien sûr ce chantier n'a pas été simple à mener. Il nous a fallu tenir compte de plusieurs demandes spécifiques et nous adapter aux contraintes du terrain. Notre volonté est guidée par la sécurité des personnes et c'est pour cela que nous avons limité la vitesse à 30 km et qu'une chicane a été créée. Je souhaite que tous les riverains prennent conscience de la nécessité de respecter la législation en vigueur ».

Après avoir coupé le traditionnel ruban tricolore et dévoilé la plaque inaugurale, élus et riverains ont pu, en avant-première, découvrir les structures de quelques chars du corso fleuri du 28 avril prochain, actuellement en préparation au hangar Taccola. Coïncidence, ils ont pu voir le char du Cil la Gare/ les Côtes du Plan avec son président Thierry Saïas et celui du conseil municipal avec les élus qui ont fabriqué les plan et la structure, JL Pierracini, A Vaccaro et J Rocchia.

Rappel: samedi 27 avril de 14h30 à 16h30 il y aura la visite des chars pour tous ceux qui voudront découvrir les coulisses de la fête.

